



**UFR
MATHÉMATIQUES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

UFR MATHÉMATIQUES

Procès-verbal du Conseil de l'UFR Mathématiques

Séance du 19 novembre 2021 à 15H15

Présent(e)s : Nourddine AZZAOUÏ, Véronique BAGLAND, Frédéric BAYART, Laurent CHUPIN, Mickaël DOS SANTOS, Valérie DOUCE-BOULARAND, Sophie FOURNIER, Julie GALANT, Myriam GARRIDO, Éric GAUDRON, Max HOCHART, François MARTIN, Laurence SCHMITT, Laurent SERLET, Rachel TAILLEFER, Anne-Françoise YAO.

Excusé(e)s : Anne-Sophie BERARDI, Sylvie CHASSAGNE, Alexandre FURTADO

Absent : Aymane RAMI

Ordre du jour

1. Présentation des membres extérieurs du Conseil
2. Informations générales
3. Point sur la rentrée et les nouveautés
4. Présentation du Magistère
5. Mode de désignation des jurys d'année
6. Questions diverses
7. Validation des compositions des comités de sélection
8. Responsabilité MIASHS (conseil restreint)

La séance du Conseil est ouverte à 15H20.

1. Présentation des membres extérieurs du Conseil

Laurent CHUPIN débute la séance en souhaitant la bienvenue aux quatre intervenants extérieurs nouvellement désignés qui assistent à leur premier Conseil d'UFR.

Il s'agit de :

- **Valérie DOUCE-BALARAND** : Enseignante au Lycée Jeanne d'Arc
- **Julie GALANT** : Ingénieur Data-Scientist chez HOP Air France.
- **Myriam GARRIDO** : Chargée de Recherche en Statistiques à l'INRAE, actuellement membre associée du Laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal.
- **Max HOCHART** : Enseignant en CPGE au Lycée Blaise Pascal

Afin de leur expliquer au mieux le fonctionnement de la structure, Laurent CHUPIN procède à une présentation succincte de la nouvelle Université et ses différents Instituts, avant de leur décrire plus spécifiquement l'UFR Mathématiques faisant un point sur les formations portées par la composante, les effectifs étudiants et les personnels qui lui sont rattachés.

2. Informations générales

➤ Point concernant la communication extérieure

Laurent CHUPIN informe le conseil que le Salon Auversup (anciennement Infosup) se déroulera **du jeudi 20 au samedi 22 janvier 2022** à Polydôme.

L'UCA est désormais co-organisatrice de l'événement. Les stands des différentes formations seront répartis en fonction des Instituts auxquels elles sont rattachées (en Mathématiques il s'agit de l'Institut des Sciences).

La Journée Porte Ouverte aura lieu quant à elle le **samedi 5 Mars 2022**.

Comme à l'accoutumée, Laurent CHUPIN enverra un mail à tous les enseignants de l'UFR afin de trouver des volontaires pour assurer des créneaux en présentiel pour ces deux manifestations.

➤ Point concernant les postes vacants

Laurent CHUPIN informe le Conseil que **pour la rentrée 2022 deux postes vacants seront remplacés**. Il s'agit de celui d'Abdelbaki BOUTABAA, Maître de Conférences, qui prendra sa retraite à la fin de l'année universitaire et celui de Robert YUNCKEN, parti à la rentrée 2021 en raison de l'obtention d'un poste de Professeur à l'Université de Lorraine.

Sylvie PAYCHA, Professeur en détachement en Allemagne depuis plusieurs années, prendra également sa retraite en avril 2022, et Marin GUTAN, Maître de Conférences, fera de même en août 2022. Le renouvellement de ces deux derniers postes sera mis en discussion pour la rentrée 2023.

Laurent CHUPIN informe le Conseil qu'il **demandera que l'UFR puisse bénéficier de deux postes d'ATER à temps plein pour la rentrée de septembre 2022**.

Les besoins humains en Mathématiques sont conséquents notamment en première année de licence, la discipline étant enseignée dans tous les portails de Sciences. La question des besoins d'enseignants au sein du Master Mathématiques appliquées, Statistiques se pose de façon récurrente : cette formation sélective attire beaucoup d'étudiants mais le nombre de places ouvertes reste limité car il n'y a pas suffisamment d'enseignants volontaires qui accepteraient d'assurer les cours (et les suivis de stages) si l'on prenait davantage de candidats.

➤ Point concernant les conventions avec les CPGE

Tous les étudiants inscrits en Classes Préparatoires doivent également s'inscrire à l'Université ; des conventions bipartites sont signées avec plusieurs établissements de la région : Blaise Pascal, Lafayette, Jean Zay, Ambroise Brugière, Paul Constant. François MARTIN fait le point sur les discussions actuelles autour de ces conventions.

➤ Point concernant la réforme des IUT

Une réforme se met en place actuellement au niveau des IUT. Ceux-ci ne délivreront plus des Diplômes Universitaires de Technologie mais des Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) qui vont se préparer en 3 ans. L'Université souhaite faire le point sur les articulations possibles entre ces BUT et nos licences. Des discussions sont en cours pour voir s'il est possible de mettre en place des passerelles entre la formation « Statistique et Informatique Décisionnelle » (STID) proposée par l'IUT d'Aurillac et la Licence MIAHS.

Il serait envisagé de proposer aux étudiants du BUT STID qui souhaitent poursuivre leur cursus au-delà d'un BAC+3 d'intégrer la troisième année de la licence MIAHS. La logique voudrait que le BUT soit un diplôme qualifiant destiné aux étudiants désireux de travailler après trois ans d'études. Ceux qui veulent poursuivre leur cursus jusqu'à BAC+5 ont plutôt intérêt à rejoindre l'Université en L3 en vue d'intégrer un master par la suite.

Inversement, des discussions en cours pourraient permettre à des étudiants de L2 MIAHS d'intégrer le BUT STID à Aurillac.

➤ Point concernant la Commission des Services

Frédéric BAYART et Véronique BAGLAND étaient tous les deux en charge de la Commission des services. Véronique BAGLAND, qui a pris la responsabilité de la deuxième année de la licence Mathématiques, a décidé de passer la main après quatre années au sein de cette commission.

Frédéric BAYART a sollicité Mickaël DOS SANTOS pour la remplacer dans ses fonctions au sein de la Commission des Services, celui-ci a accepté. **La nouvelle commission des services est donc composée de Frédéric BAYART et Mickaël DOS SANTOS.**

3. Point sur la rentrée et les nouveautés

Laurent CHUPIN revient sur le fait que les programmes en mathématiques ont changé au Lycée depuis l'an dernier.

En classe de Terminale, les lycéens doivent abandonner l'une des trois matières de spécialités parmi celles choisies en classe de première. Pour ceux qui ont opté pour les matières scientifiques, ils ont ainsi la possibilité de garder ou non la spécialité Maths. La diversité des publics entrant à l'Université induit ainsi un véritable défi pour l'adaptation de nos programmes.

Laurent CHUPIN aimerait recueillir les impressions des enseignants et des étudiants suite à cette réforme et aux aménagements qui ont été mis en place à l'Université pour répondre aux changements instaurés dans le secondaire. Une étude sera mise en place lors du second semestre. A titre d'exemple, quelques éléments concernant l'UE « Outils Mathématiques » sont évoqués.

4. Présentation du Magistère Mathématiques

Laurent CHUPIN cède la parole à Éric GAUDRON, Responsable du Magistère Mathématiques, afin que celui-ci présente aux membres du Conseil ce nouveau Diplôme Universitaire que l'UFR va désormais pouvoir proposer.

Ce DU a été validé en CFVU l'année dernière. En raison des conditions sanitaires et des restrictions en vigueur en 2020-2021, trop peu d'information sur ce diplôme a été générée pour qu'il soit mis en place à la rentrée de septembre 2021.

Avec ce Magistère l'UFR espère attirer à l'UCA des étudiants de classes préparatoires qui ne se tournent pas naturellement vers l'Université à la sortie de leurs deux années de post-bac et inciter les bons étudiants de Licence Maths à poursuivre leur cursus en Master à Clermont. Le Magistère doit leur donner accès à des enseignements supplémentaires pour les former à la recherche et aux outils développés par les mathématiciens et leur fournir des capacités à transmettre un savoir spécialisé.

Le Magistère Mathématiques comprend une centaine d'heures réparties sur trois ans (L3 Maths, M1 et M2) qui s'ajoutent aux enseignements prévus dans le cursus standard suivis par tous les étudiants. En pratique, une UE supplémentaire par semestre est proposée.

La formation est payante, 609 € par an (pour les étudiants ne bénéficiant pas d'exonération), et doit s'autofinancer. Il faut donc au minimum 5 étudiants par an recrutés pour que la formation ouvre.

Une discussion sur la pertinence d'ouvrir la formation pour les (bons) étudiants de L3 intéressés dès le prochain semestre est engagée. La difficulté réside principalement dans le fait que les inscriptions administratives à ce type de diplômes sont annualisées, et que la formation n'est pas encore paramétrée au niveau de l'établissement.

Dans tous les cas, **une information doit être apportée rapidement aux étudiants de L2, L3 ainsi qu'aux différentes classes de CPGE** au niveau national.

5. Mode de désignation des jurys d'année

Laurent CHUPIN revient sur la question de la désignation des jurys d'année.

La composition des jurys doit être fournie à l'Administration bien avant la tenue de ces derniers et il est impératif que les personnes désignées comme faisant partie des jurys soit présentes les jours des jurys. Il n'y a que très peu de motifs autorisés pour justifier d'une absence à un jury. En conséquence, nombreux sont ceux qui affichent une réticence à être membre d'un jury lorsqu'on les sollicite plus de 6 mois à l'avance.

Pour éviter ces difficultés dans la composition des jurys, Laurent CHUPIN propose que ces derniers soient composés principalement en fonction des intervenants dans le semestre de la mention concernée, **la prise en charge d'une UE importante impliquant automatiquement une présence au jury de semestre puis d'année.**

Même si nous sommes conscients des difficultés (missions de recherche, colloques, calendriers des jurys...), il faudra veiller à programmer les dates de jurys de façon suffisamment souple pour permettre à tous les membres d'y participer.

6. Questions diverses

➤ Question sur le maintien du Parcours Pluridisciplinaire en L3 MIASHS

Laurent CHUPIN fait part au Conseil de la volonté de Kamal BOUSSAF, Responsable de la Licence MIASHS, de ne plus proposer le parcours Pluridisciplinaire aux étudiants de L3 MIASHS, parcours dédié aux étudiants souhaitant préparer ensuite le concours de Professeur des écoles.

En effet depuis plusieurs années, on a constaté que très peu d'étudiants choisissent ce parcours (en général 1 par an). Kamal BOUSSAF constate que l'intégration des UE de Pluri complexifie l'emploi du temps de la L3 MIASHS qui comporte beaucoup d'enseignements mutualisés avec d'autres composantes (Informatique et Économie). Il souhaiterait afficher la possibilité de faire ce Parcours Pluridisciplinaire uniquement aux étudiants de la licence Mathématiques.

Des discussions s'engagent entre les enseignants du Conseil. Il ressort qu'il paraît tout de même judicieux de **maintenir le parcours Pluridisciplinaire** pour les étudiants qui souhaitent se tourner vers une carrière de Professeurs des écoles mais ne se sentent pas en capacités ou n'ont pas envie de faire une licence Mathématiques. Cela permettra de recruter des futurs enseignants qui auront un bon niveau en maths, à l'heure actuelle beaucoup d'étudiants qui présentent le concours sont plutôt issus des filières « littéraires ».

L'ordre du jour étant épuisé, Laurent CHUPIN clôt la séance à 17H30.

7. Validation des compositions des comités de sélection

Suite au Conseil, les membres ont eu à se prononcer – par voie électronique - sur la composition des deux comités de sélection concernant les deux postes de Maîtres de Conférences qui seront mis au concours au printemps 2022 (pour une prise de poste en septembre 2022). Les deux propositions ont été préparées avec soin par Frédéric BAYART et Mickael HEUSENER. Le laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal a déjà donné un avis favorable et **les membres du Conseil valident ces deux compositions.**

8. Responsabilité MIASHS (conseil restreint)

Marusia REBOLLEDO, actuellement responsable de la seconde année de la licence MIASHS, sera en congé lors du second semestre. Un appel à volontaire avait été lancé pour prendre temporairement cette responsabilité. Afin d'anticiper le remplacement de Kamal BOUSSAF (responsable Licence MIASHS, et responsable N3) à partir de la rentrée 2022, il avait aussi été demandé aux candidats de se positionner sur cette responsabilité plus globale.

Il y a eu une seule candidature, celle d'Erwan SAINT LOUBERT BIE.

Le conseil restreint aux enseignants s'est prononcé sur cette candidature et sur les conséquences que cela pourrait avoir sur l'organisation du Master Statistiques (Erwan étant actuellement le responsable de la première année du Master Statistiques).

Le conseil est favorable à la candidature d'Erwan SAINT LOUBERT BIE pour la responsabilité N2 MIASHS au second semestre 2021-2022, ainsi qu'à sa candidature à la responsabilité N3 MIASHS/mention à partir de la rentrée de septembre 2022 (Marusia reprenant la responsabilité N2 MIASHS).

Toutefois, le conseil note qu'il faudra être attentif à la situation en Master Statistiques et trouver dès que possible une personne pouvant épauler Nourddine AZZAOUI en s'occupant de la partie « Suivis de stages ». Nourddine acceptant dans ce cas de prendre la responsabilité conjointe M1 et M2.